



## Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de RÉAUVILLE (DRÔME) du 21 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un mars à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de M. Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2022

Présents : Christian BERNARD ; Jean Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Gilles SARACCO

Absents excusés : Monique ALLÈGRE a donné procuration à Norbert PERRIN ; Catherine BLANC a donné procuration à Lauriane MOINE ; Elisabeth BOMMEL a donné procuration à Christian BERNARD ; Vincent GOUDON ; Fabrice PRAVE ;

Le quorum n'étant atteint qu'à 19h40, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET	Pour	Contre	Abst	Délibérations
1	Durée d'amortissement versement d'une subvention				Délibération non votée car le Service de Gestion Comptable de Pierrelatte nous informe ce jour que la durée d'amortissement est automatiquement de 5 ans, délai de rigueur.
2	Achat d'un véhicule pour le service technique	6+2p	0	1	La commune souhaite équipé le service technique d'un second véhicule plus récent. Il s'agit d'acheter un Renault KANGOO EXPRESS ZE EXTRA R LINK de décembre 2016 avec 6 200 kilomètres, équipé d'une galerie et crochet d'attelage au prix de 10 554.43 € HT auquel il faut ajouter la location de la batterie à 54 € mensuel. Approuvé à l'unanimité.
3	Subvention aux associations	6+3p	0	0	Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de versement de subvention des associations suivantes : Trail des nounours : demande une participation pour le financement de la 1ère édition du trail. Bibliothèque de la Vence : demande une participation de 200 € pour le renouvellement de leur collection de livre. Les élèves de Réauville fréquentent régulièrement cette structure. Environnement et Patrimoine Réauvillois : demande une participation pour le financement de l'animation « une folle journée » qui s'est déroulée le 12 mars 2022 à Réauville. Il est décidé d'octroyer : <b>Trail des nounours – 300,00 €</b> <b>Bibliothèque de la Vence – 250,00 €</b> <b>Environnement et Patrimoine Réauvillois - 0 €</b> Approuvé à l'unanimité.
4	Soutien humanitaire à l'Ukraine – Versement d'une subvention	5+2p	1	1	L'Association des Maires de France de la Drôme avec l'ensemble des élus organise plusieurs actions pour aider le peuple ukrainien. De ce fait, il est proposé de soutenir le peuple Ukrainien avec le versement d'une subvention à la Protection Civile d'un montant de 200,00 € Approuvé à l'unanimité.

N°	OBJET	Pour	Contre	Abst	Délibérations
5	<b>Création d'un emploi d'agent technique à 17h57</b>	6+3p	0	0	<p>La délibération n°2022-02-28-10 du 28 février 2022 portant sur la création d'un emploi d'agent technique à 14h36 comporte une erreur de calcul dans l'annualisation du temps de travail. Il convient donc d'annuler cette délibération et de délibérer sur une nouvelle proposition.</p> <p>M. le Maire propose de recruter un agent en contrat à durée déterminée d'un an, du 1er mars 2022 au 28 février 2023, à raison de 17h57 hebdomadaires annualisées. La rémunération sera calculée en référence à l'échelon 4 de l'échelle C1 du grade d'adjoint technique territorial.</p> <p>Cet agent sera chargé d'aide à la préparation des repas, du service et de l'entretien de la cantine. Elle aura aussi à sa charge l'accueil périscolaire du soir et le ménage de fonds locaux scolaires pendant les vacances.</p> <p><i>Approuvé à l'unanimité.</i></p>

La séance est levée à 20h41  
 Prochaine réunion du Conseil municipal le **lundi 11 avril 2022** à 18h45

Le Maire,  
 Norbert PERRIN

